Le contrat d'apprentissage, l'alternance, la qualification visée ?

Le contrat d'apprentissage est un **contrat de travail à temps plein** qui alterne des **phases de formation au CFA** et des **phases d'activités en entreprise**, selon un calendrier fixé par le CFA en début de contrat.

Une **organisation de travail au sein de l'entreprise** doit être prévue par l'employeur sur la durée du contrat et en **adéquation avec le métier préparé**.

Le **niveau de qualification visé** (CAPA, BAC pro, BTS) doit être défini en **fonction des compétences recherchées** par l'employeur. Il conditionnera le temps de travail en entreprise.

La rémunération d'un apprenti * :

Salaire net minimum d'un apprenti	16-17 ans	18-20 ans	plus de 21 ans
Première année	25% du SMIC 349,59€	41% du SMIC 573,33€	53% du SMIC 741,13€
Deuxième année	37% du SMIC 517,39€	49% du SMIC 685,20€	61% du SMIC 853,00€
Troisième année	53% du SMIC 741,13€	65% du SMIC 908,94€	78% du SMIC 1090,72€

Calcul fait sur la base du SMIC au 1/01/2012
* Minimale, varie selon les conventions collectives

Les aides à l'embauche d'un apprenti :

✓ Exonération des cotisations sociales : exonération totale ou partielle des cotisations sociales selon la taille de l'entreprise.

✓ Crédit d'impôt de 1600 à 2000€ pour l'embauche d'un apprenti

✓ Indemnité compensatrice forfaitaire payée par le conseil régional du Languedoc Roussillon :

- *Aide à la signature de 1800€ : uniquement pour l'embauche d'un jeune non titulaire d'un baccalauréat ou titre équivalent. Cette aide est versée aux entreprises de moins de 20 salariés et dont le contrat d'apprentissage est supérieur à 12 mois. Le montant de l'aide est réglé à l'issue du quatrième mois après la signature du contrat d'apprentissage.*
- *Bonification de 250€ pour les jeunes issus de l'action " école de l'apprentissage" financée par la région.*
- *Aide au soutien à l'effort de formation de 1000€ : cette aide est versée quel que soit l'âge de l'apprenti(e) à la date de signature du contrat.*
- *Aide à la signature d'un CDI de 1800€ : les entreprises qui embauchent leur apprenti(e) dans le mois qui suit la fin du contrat d'apprentissage, en CDI, sans période d'essai, sont concernés.*

Comment procéder ?

Une fois votre apprenti(e) sélectionné(e), contactez soit votre **CFA**, soit votre **chambre consulaire** (chambre d'agriculture, CCI, CMA...) qui vous fournira les documents CERFA nécessaires. Dans les 5 jours qui suivent la date de conclusion du contrat, vous devez envoyer le contrat visé par le CFA à votre chambre consulaire (chambre d'agriculture, CCI, CMA...).

48 MARVEJOLS
CFA de LOZERE
1, Avenue des Martyrs de la Résistance
48100 Marvejols
Tel : 04.66.32.73.99
Mail : cfa.lozere@educagri.fr
www.eplealozere.fr
Etablissement Certifié ISO 9001

30 NIMES
CFA du GARD
Avenue Yves Cazeaux
30230 Rodilhan
Tel : 04.66.20.33.09
Mail : cfa.gard@educagri.fr
www.epl.nimes.educagri.fr
Etablissement Certifié ISO 9001

11 CARCASSONNE
CFA de L'AUDE
Route de Saint Hilaire
11 000 Carcassonne
Tel : 04.68.11.91.19
Mail : cfa.aude@educagri.fr
www.epl.carcassonne.educagri.fr

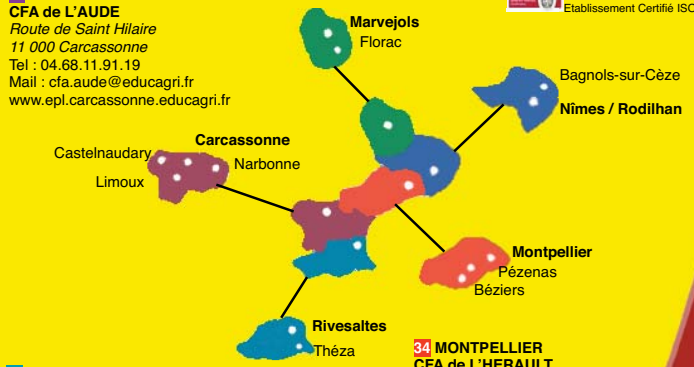

66 RIVESALTES
CFA des PYRENEES-ORIENTALES
1, Avenue des Pyrénées
66 600 Rivesaltes
Tel : 04.68.64.89.77
Mail : cfa.pyrenees-orientales@educagri.fr
www.eplea66.educagri.fr
Etablissement Certifié ISO 9001

34 MONTPELLIER
CFA de L'HERAULT
921, Avenue d'AGROPOLIS
34093 Montpellier Cedex 5
Tel : 04.67.60.97.85
Mail : cfa.herault@educagri.fr
www.epl.agropolis.fr/cfa

L'APPRENTISSAGE

La culture des compétences

Mode d'emploi "employeur"

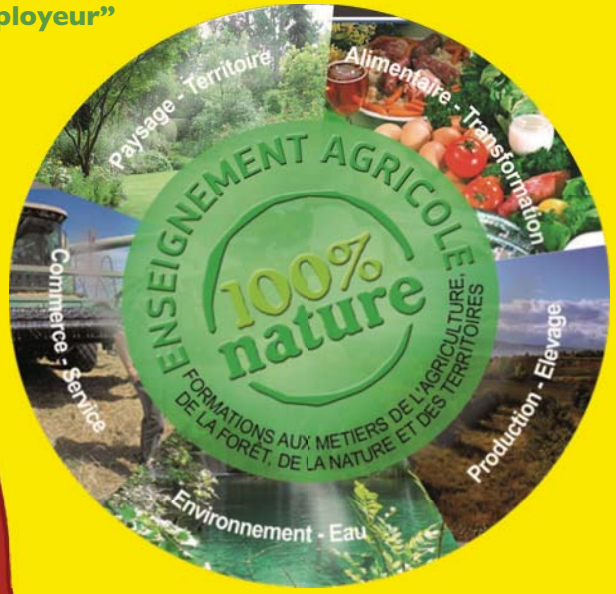
ENSEIGNEMENT AGRICOLE
100% nature
FORMATIONS AUX METIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORET, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES
Paysage - Territoire
Alimentaire - Transformation
Commerce - Service
Production - Elevage
Environnement - Eau

GARD LOZERE HERAULT AUDE PYRENEES ORIENTALES

LR Réseau des CFA Publics du LANGUEDOC ROUSSILLON

Viticulture

Caviste
Ouvrier viticole
Technicien en viticulture et oenologie

Viticulteur
Domaine viticole, Cave

Agroéquipement

Tractoriste
Mécanicien matériel agricole
Chef d'atelier
Technicien

Entreprise agricole
Entreprise de travaux ruraux
Concessionnaire agricole

Service aux personnes et aux territoires

Auxiliaire de vie
Intervenante à domicile
Agent de service
Agent d'accueil
Fonctions d'animation et de vente

Service hospitalier, Résidence de retraite, Collectivité territoriale
Structures touristiques, agrotouristiques
Points de vente

Agroalimentaire

Chef de production /process
Technicien qualité

Entreprises agroalimentaires

Paysage

Ouvrier paysagiste
Jardinier
Chef de chantier
Conducteur de travaux

Entreprise de paysage
Collectivité territoriale,
Bureau d'études

Elevage

Ouvrier agricole
Technicien agricole

Eleveur bovin, ovin, caprin
Apiculteur
Centre équestre, Maréchal ferrant

Commerce

Acheteur - Vendeur
Technico-commercial
Manager de rayon

Vins et spiritueux,
Produits alimentaires
Circuit court,
Grande distribution,
Jardinerie,
Négoce agricole

Horticulture

Ouvrier horticole
Chef de culture
Technicien

Maraîcher, Arboriculteur
Fleuriste, Pépiniériste, Jardinerie

Eau et environnement

Technicien service d'eau et d'assainissement

Collectivité territoriale
Entreprise de distribution et de traitement

UN METIER, UN DIPLOME :

Ouvrier qualifié : CAPA, BPA
Chef de culture, d'équipe, second d'exploitation : BP, Bac Pro
Technicien supérieur, technico-commercial, manager : BTSA

Votre CFA partenaire vous accompagne dans le choix de la formation

Pourquoi recruter un apprenti ?

" Pour transmettre mon savoir et faire connaître mon métier "
" Pour faire face à une augmentation d'activité "
" Pour diversifier mon activité "
" Pour former mon repreneur "
" Parce que j'aime former les jeunes "
" Pour pérenniser le métier "
" Parce que le coût reste raisonnable "
" Parce que je peux le former à mes méthodes de travail "

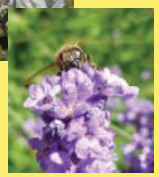

" J'ai permis à mon maître d'apprentissage de se dégager du temps pour la gestion de l'entreprise, j'ai partagé mes connaissances apprises en CFA avec mon maître d'apprentissage"

Mathieu B, BTSA

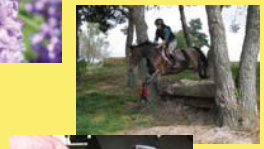

Quel est le rôle du maître d'apprentissage ?

" Lui apprendre un métier, lui transmettre un maximum de connaissances "
" L'encadrer, le diriger dans le sens qui me paraît le plus juste "
" Le former, lui apprendre à gérer la charge de travail "
" Mon rôle dans l'alternance, est de faire le lien entre ce qui est appris en CFA et la mise en pratique dans mon entreprise "

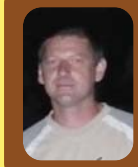

" Mon rôle a été de faire acquérir à l'apprenti une nouvelle expérience afin qu'il puisse conduire une entreprise"

Mr Chaudesaygues, entrepreneur agricole

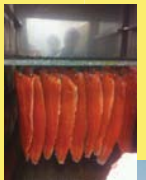

Comment recruter un apprenti ?

" C'est le CFA qui m'a transmis des candidatures "
" J'ai transmis mon offre au CFA pour qu'elle apparaisse sur la bourse de l'apprentissage "
" J'ai pris contact avec Pôle emploi et mon conseiller AREFA "

Retrouvez toutes les simulations de salaires sur le site :
https://www.alternance.emploi.gouv.fr

" Je complète les connaissances acquises en entreprise et je développe l'autonomie des apprentis. J'assure le lien entre l'entreprise, le jeune et le CFA"

Maëlenning Molherat, formatrice en CFA